

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION L'AGE D'OR

22 MARS 2011

Au centre social Chorier Berriat

Etaient excusés : Mme Fioraso, Mme Perez, M. Motte, M. Noblecourt, Mme Herbellin (prémalliance), Mme Chapuis (présidente d'Alerte).

Plus d'une centaine d'adhérents étaient réunis pour cette assemblée générale annuelle, ainsi que Mme Hanff-Vidal et les différents membres du Conseil d'Administration. (*Feuille d'émargement jointe*)

Cette assemblée a débuté à 17h par l'intervention de Mme Merceron, ergothérapeute, qui nous a présenté les bonnes positions à adopter devant son ordinateur. Vient ensuite la présentation des différents bilans.

1. Présentation du rapport moral 2010 et d'orientation 2011 (documents joints au Cr)

Présenté par Madeleine Janon, présidente de l'association

Elle fait un résumé du rapport moral qui a été distribué à tous les participants. Elle rappelle que l'association participe au projet « vivre chez soi ». Cependant nos formations ne se font pas à domicile mais dans des lieux variés pour palier à l'isolement de certaines personnes retraitées. Les centres sociaux proposent d'autres activités qui peuvent intéresser nos adhérents. Elle rappelle aussi les objectifs de formation et les valeurs qui fondent notre association. Elle précise que sans nos partenaires nous ne pourrions pas fonctionner dans de bonnes conditions.

Pour 2011, nous souhaitons renforcer notre présence dans les secteurs de la ville où nous intervenons déjà, et nous souhaitons l'établir dans les secteurs où nous ne sommes pas encore présents, en restant dans la mesure du possible dans les centres sociaux ou dans des lieux municipaux bien identifiés.

2. Rapports financiers (documents joints au Cr)

Présentés par Monique Arthaud, trésorière de l'association

Elle présente le compte d'exploitation 2010 ainsi que le bilan 2010, qui sont cette année redevenus positifs, ce qui est une bonne nouvelle pour notre association. Il est à noter que nos ressources propres sont quasiment équivalentes à la subvention versée par la ville de Grenoble. Pour finir, la trésorière propose le budget prévisionnel 2011.

3. Rapport d'activités 2010 (document joint au Cr)

Présenté par Amandine Buissonnet, secrétaire de l'association.

Nous avons cette année initiée plus de 550 personnes, c'est ce que nous avons prévu l'année dernière pour nos objectifs 2010. Nous pensons pouvoir formés

plus de monde en 2011, en privilégiant des sessions plus courtes (stages pendant les vacances par exemple) et par l'extension de nos plages horaires d'accès libres.

Les différents rapports sont soumis au vote des adhérents et adoptés à l'unanimité des présents.

Nous proposons ensuite aux adhérents de poser leurs questions :

Une dame demande s'il serait possible de prévoir des achats groupés pour obtenir des tarifs plus intéressants. Nous proposons donc de lister à la fin de chaque session les personnes intéressées pour l'achat de matériel informatique afin de pouvoir accompagner les personnes intéressées et effectuer un achat groupé.

Des personnes initiées sur le secteur 6 sont mécontentes, elles trouvent qu'il n'y a pas assez de pratique et trop de théorie. Nordinne Boukhalfa propose de venir assister à un cours et de discuter avec les apprenants et le formateur pour arranger les choses. D'autres personnes qui suivent des cours avec le même animateur sont elles plutôt satisfaites.

Nous allons réintégrer le Centre social Chorier Berriat, il y aura donc moins de cours au 53 rue Abbé Grégoire, l'annexe sera réservée aux accès libres où nous proposerons plus de demi-journées.

Madeleine Janon en profite ensuite pour faire un appel aux personnes volontaires qui souhaiteraient rejoindre le conseil d'administration.

4 nouvelles personnes se proposent de rejoindre le Conseil d'Administration :
Mme Bron, Mme Ganem, Mme Feroul et Mme Germain.

Florence Hanff-Vidal relève que le nombre des adhérents présents pour cette assemblée est vraiment important. Cela montre qu'il y a une vraie demande et cela conforte la ville dans son choix de suivre l'association financièrement. Elle remercie les membres du CA ainsi que la Présidente pour leur engagement, et rappelle l'importance qu'ont les membres du Bureau et du CA dans la vie d'une association, mais aussi l'importance des associations dans la vie d'une ville.

L'assemblée se termine par un temps de convivialité autour d'un buffet et d'échanges plus informels.

Bilan moral 2010 et orientations pour 2011

Bilan moral 2010

Rappel de nos objectifs :

- Permettre à chaque personne retraitée qui prend de l'âge de choisir de rester à son domicile le plus longtemps possible. Nous nous inscrivons pleinement dans le plan "vivre chez soi".
- Eviter que les personnes âgées ne soient isolées et coupées de la société, en étant plus particulièrement attentif auprès des personnes fragilisées (problèmes économiques, de santé, éloignement des familles)
- Permettre à chacun de rester actif et acteur de la vie sociale.
- Créer du lien social, éviter la rupture entre les générations.

C'est pour cela que notre association a mis en place des sessions de formations permettant d'utiliser les nouveaux outils de communication offerts par l'informatique et Internet. Et c'est aussi pour cette raison que nous souhaitons que cette formation s'effectue non pas au domicile des personnes, mais dans des lieux fréquentés par un public varié, et plus particulièrement les centres sociaux qui accueillent d'autres populations et d'autres activités (ceci n'exclut pas d'autres lieux bien sûr)

Nos sessions ont pour objectif de :

- Simplifier au maximum l'utilisation d'un ordinateur,
- Ne pas surinformer les personnes, en rester aux bases comme allumer et éteindre un poste, manier une souris, utiliser un clavier, taper un texte,
- Dans un second temps apprendre à utiliser les différents moteurs de recherches et utiliser Internet
- Créer une adresse mail, savoir écrire, envoyer et lire des mails avec des pièces jointes.

A la fin de chaque session, les personnes initiées sont en principe autonomes, elles ont acquis les connaissances suffisantes pour se servir seules d'un ordinateur. Il est cependant possible de se perfectionner et de venir notamment lors des accès libres.

Les valeurs principales qui fondent notre projet sont les suivantes :

- Rompre avec les idées reçues
- S'enrichir par un contact mutuel, rompre l'isolement et apporter nos connaissances tout en apprenant de nos adhérents.
- Lutter contre la fracture numérique entre « ceux qui savent » et les autres
- Maintenir les liens entre générations au sein des familles et dans la vie sociale
- Être certain que tout le monde a des choses à transmettre et que c'est par l'échange des connaissances et de l'expérience que nous construisons une cité où chacun à sa place.

- Proposer nos initiations à des tarifs peu élevés afin que l'argent ne soit pas un frein à la pratique et à l'apprentissage de l'outil informatique et des nouvelles technologies de communication

Afin que notre association puisse fonctionner convenablement, sans être complètement dépendante des attributions de subventions, nous demandons une participation financière par session de formation en plus de l'adhésion. Cette participation est variable en fonction des ressources. Cependant notre association souhaite conserver sa vocation sociale. L'utilisation des nouvelles technologies est une activité qui, de fait, n'est pas toujours à la portée de tous. Notre action s'adresse à des personnes ayant des moyens financiers pour certains peu élevés, et que nous ne voulons pas exclure. Sachant que les retraités subissent aussi les effets de la crise (stagnation des pensions, augmentation des loyers, du gaz et de l'électricité par exemple).

Pour faire face à nos objectifs et répondre à notre mission, nous avons le soutien de nos partenaires :

- ⇒ Les élus de la ville de Grenoble et les techniciens qui nous apportent un soutien important pour nous aider dans le pilotage de l'association. La ville nous soutient aussi financièrement à travers une subvention de fonctionnement.
- ⇒ Le CCAS qui nous met à disposition des locaux et les fluides nécessaires, ainsi que 4 animateurs. Nous avons établi une convention qui définit nos responsabilités dans notre partenariat en termes de locaux, de contrats aidés, et d'assurances.
- ⇒ Les directeurs de centres sociaux, les responsables de secteurs, les responsables gérontologie, etc.
- ⇒ Le conseil général, à travers une subvention qui est renouvelée chaque année.
- ⇒ Adoma,
- ⇒ Le service civique,
- ⇒ les caisses de retraites Ag2r et Prémalliance qui nous aident à nous équiper.

Orientations pour 2011

Renforcer notre présence et notre action sur tous les secteurs de la ville. Nous avons déjà doublé le nombre de personnes initiées en 2009, et ce chiffre a encore été en augmentation en 2010, à travers les sessions et les accès libres, ce qui correspond à environ 9480 heures d'interventions par an.

Dans le cadre de nos animations en extérieur où nous intervenons avec l'aide de 4 jeunes volontaires du service civique nous avons pris des contacts et avons commencé des animations régulières dans plusieurs secteurs de la ville. Les structures qui nous ont déjà accueillies et celles pour lesquelles des interventions sont programmées sont les suivantes :

- pour le secteur 1 : le club Saint Bruno, l'EPA Pinal, l'EPA du Centre Social Chorier Berriat
Nous avons par ailleurs le souhait de nous intégrer dans les projets d'animations hors les murs qui auront lieu les mardis de juillet 2011 dans 4 quartiers du secteur 1.
- pour le secteur 2 : Convivi'âges, MJC les Allobroges, Pays'âges
- pour le secteur 3 : « Issues de Secours » qui est une association qui aide à la réinsertion des SDF de plus de 50 ans
- pour le secteur 5 : l'EPA Malherbe
- pour les secteurs 4 & 6 : le cyberspace du foyer Beauvert

Dans le cadre des chéquiers séniors nous accueillons des grenoblois et des grenobloises de plus de 70 ans pour des séances gratuites de découverte de l'Internet et de l'informatique. Nous avons eu jusqu'ici 35 rencontres et nous allons en programmer d'autres dans les mois à venir.

Nous allons réintégrer le centre social Chorier Berriat en plus des sessions proposées à l'annexe du 53 rue Abbé Grégoire. Enfin nous poursuivons l'ensemble de nos activités sur chacun des lieux où nous intervenions en 2010

Nous proposerons des sessions plus courtes pour des personnes qui ont déjà des bases. Nous avons en 2010 proposé plus de demi-journées d'accès libres et nous continuerons en 2011.

Grâce au CCAS nous avons à notre disposition 4 postes d'animateurs pour animer les cours, en plus de nos bénévoles et d'un animateur recruté par l'association. Cependant ces postes sont des contrats aidés, ils ont des durées relativement courtes et ils sont dépendant des mesures gouvernementales. Cette précarité engendre un certain nombre de difficultés tout d'abord pour les personnes qui se trouvent sur ces postes, mais aussi l'association qui doit régulièrement se séparer d'animateurs formés, opérationnels et compétents.

Nous souhaitons continuer à proposer nos cours dans les centres sociaux ou dans des lieux municipaux bien identifiés par la population. Notre intervention dans ces lieux est primordiale pour plusieurs raisons que nous avons déjà un peu évoquées précédemment :

- La première est que nos adhérents ont ainsi la possibilité de voir ce qui est proposé, en plus de nos initiations, dans ces lieux. La seconde est qu'ils peuvent aussi rencontrer du monde mais aussi de se mettre en relation plus facilement avec les travailleurs sociaux qui occupent le même espace et qui sont des interlocuteurs indispensables (accompagnement pour l'aide à domicile, ou pour des aides sociales).

Nous pouvons plus facilement réorienter, quand nous sommes confrontés à une situation qui le nécessite, les personnes vers les services médico-sociaux qui partagent le même lieu. La démarche est ainsi simplifiée. Les adhérents aiment la convivialité qui règne dans ces centres ou dans les EPA, certaines personnes ont une vie sociale réduite et se retrouver dans ces espaces vivants, plein de mixité, sont pour elles une vraie bouffée d'oxygène.

- Une autre raison plus terre à terre est une raison financière, les centres sociaux ayant déjà une infrastructure (telle que connexion Internet, secrétariat, etc.), cela nous permet d'éviter des dépenses supplémentaires.

Nous aimerions aussi motiver plus de bénévoles qui puissent apporter leur concours et un peu de leur temps, soit pour aider dans la formation, soit en renforçant le conseil d'administration, et nous en profitons pour remercier ceux qui nous apportent déjà leur aide, parfois depuis plusieurs années.

Par notre action, modeste mais ambitieuse, nous espérons participer aux grands défis actuels : permettre à tous, enfin au maximum, de bien vieillir, en conservant tout leur potentiel le plus longtemps possible et être à leurs côtés et aux côtés de tous ceux qui d'une façon ou d'une autre militent pour que ceci se réalise.

BUDGET PREVISIONNEL 2011 Association l'âge d'or

DEPENSES		RECETTES	
Frais de fonctionnement		Subventions 2011	
Papeterie, courrier	1 600,00	Conseil Général de l'Isère	13 200,00
Abonnement Internet et téléphone	2 920,00		
Affiches (Tracts publicitaires)	800,00		
Assurance	612,00		
Frais de déplacements	2 240,00		
Charges de Personnel:		Ville de Grenoble	25 000,00
1 poste de coordinateur	23 700,00		
charges sociales et patronal coordinateur	20 246,00		
1 animateurs en CUI	9 553,00	Etat (remboursement CUI)	9 944,00
charges salariales et patronal CUI	4 082,00		
Indemnité compensatrice de congés payés	1 136,00		
Formation CUI	800,00		
Medecine du travail	175,00		
5 animateurs en CUI	Pris en charge par le CCAS		
4 Volontaires Service Civique	Pris en charge par le CCAS		
Charges externes		Appels à projets	
Siège social au 53 rue abbé Grégoire 38000 Grenoble	Mis à disposition par Le CCAS de Grenoble		
Salle informatique	Mis à disposition	Ag2r	2 500,00
Centre social Vieux Temple	Mis à disposition par Le CCAS de Grenoble	Prémalliance	2 500,00
Centre social Chorier Berriat	Mis à disposition par Le CCAS de Grenoble		
Centre social Teisseire	Mis à disposition par Le CCAS de Grenoble		
Le Plateau	Mis à disposition par le Plateau de Grenoble	Prestations de service	
La Maison Des Associations	Mis à disposition par la ville de Grenoble	ADOMA 2 lignes adsl	720,00
Salle informatique Pierre Gaspard	Mis à disposition par ADOMA de Grenoble		
Salle informatique prochainement secteur 4	Mis à disposition par ADOMA de Grenoble		
Equipements		Cotisation 2011 :	
Amortissement: ordinateurs, vidéoprojecteur, etc...	1 000,00	Adhésions + participation aux animations	20 000,00
Investissement: Achat de matériels	5 000,00		
Total des Dépenses	73 864,00	Total des Recettes	73 864,00